

Plan d'action économie d'eau – Kervignac 16/06/2025

A. Connaissance du territoire et de la ressource en eau

Résumé :

L'eau potable de Kervignac provient d'une ressource de surface. Le PLU intègre des mesures de gestion de la consommation d'eau, notamment via la gestion des eaux pluviales à la parcelle (hors zone urbaine) et une limitation de l'imperméabilisation à 50 %. La sécheresse de 2022 a provoqué des ajustements concrets : arrêtés de restriction, affichage explicatif, fermeture des robinets au cimetière, arrosage nocturne des terrains de football, réflexion sur le maintien des jardinières.

B. Gouvernance, formation et pilotage

Résumé :

Kervignac ne dispose pas de service dédié à la gestion de l'eau. La sensibilisation est limitée aux arrêtés préfectoraux relayés auprès de la population.

Recommandations :

Action 1 : Nommer une personne ou équipe référente "eau"

Pourquoi ? Pour assurer un suivi cohérent, coordonner les actions, anticiper les risques.

Comment ? Intégrer ce rôle dans les missions d'un agent ou d'un service existant.

Action 2 : Sensibiliser agents, élus et population

Pourquoi ? Une meilleure compréhension favorise des décisions responsables et cohérentes. Cela renforce l'engagement collectif et la cohérence des actions.

Comment ?

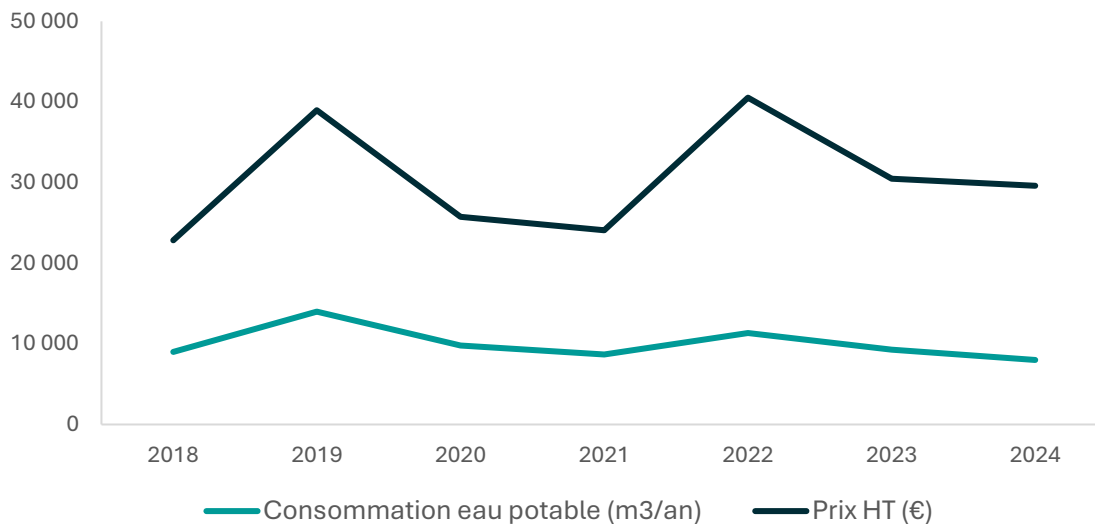
1. Mails, notes, articles (bulletin municipal, presse...) :
 - Baromètre de l'eau (dans une gazette par ex)
2. Plaquettes, stickers, affiches informatives... à mettre à disposition des usagers à l'accueil des sites ou à proximité des postes de consommation en eau :
 - [Sticker de l'écogeste "Économiser l'eau" - L'eau c'est la vie](#)
 - [Stickers environnement économiser l'eau protection nature - lot de 4 autocollants économiser l'eau - Stickers Autocollants personnalisés](#)
 - [Stickers des écogestes - lot de 25 - Comprendre Pour Agir](#)
 - [Affichette_Campagne_Eau_2024_A3.indd](#)
 - [Kit de communication sur l'eau – ATBVB](#)
3. Atelier pédagogique (ateliers, animation, éducation à l'environnement, jeux...) :
 - Ateliers pratique : Récupérateur d'eau/installation de mousseur

- Balade au fil de l'eau
- Défi interservices
- Fresque de l'eau [Participer à l'atelier - Eau'Dyssée - Plongez avec nous !](#)
- + créer une fresque de l'eau locale peut être intéressant : [La Fresque locale de l'eau - Eau'Dyssée - Plongez avec nous !](#)
- [Eau'Rigine, jeu sur les ressources en eau - Eau'Dyssée](#)
- [Commandez le kit de sensibilisation des élus aux enjeux de l'eau – aquagir](#)
- [Les économies d'eau, c'est facile ! - Eau du Bassin Rennais Collectivité](#)

C. Réseaux, bâtiments et équipements publics

Résumé :

Consommation annuelle d'eau de la commune de Kervignac



Un suivi global des consommations est réalisé via les factures et signalements de fuites, mais il n'existe pas de suivi par bâtiment/équipement malgré la présence de compteurs individuels. Des équipements hydro-économiques sont déjà en place (mousseurs, double débit, boutons poussoirs).

Recommandations :

Action 1 : Mettre en place un suivi des consommations par compteur ou bâtiments/équipements

Pourquoi ? Pour détecter les dérives, agir rapidement, et sensibiliser à l'usage.

Comment ? Créer un fichier Excel de suivi des consommations, relever tous les 2 mois les compteurs existants, reporter les données dans le fichier et analyser l'évolution.

Date	Heure	Index début	Index fin	Consommation	Remarques (fréquentation, ...)

Action 2 : Vérifier l'étanchéité des joints

Pourquoi ? Pour éviter les fuites invisibles.

Comment ? Intégrer cette vérification dans la maintenance régulière.

Action 3 : Tester les chasses d'eau pour repérer les fuites lentes

Pourquoi ? Pour éviter les fuites qui sont fréquentes et coûteuses.

Comment ? Kit de détection simple, tests annuels.

Action 4 : Mettre en place une signalétique de sensibilisation

Pourquoi ? Rappeler les bons gestes directement sur site et ainsi sensibiliser les usagers.

Comment ? Stickers, messages dans les sanitaires.

Action 5 : Estimer la fréquentation des bâtiments

Pourquoi ? Pour croiser usage réel et consommation, et ainsi identifier les surconsommations et agir directement dessus en adaptant la sensibilisation.

Comment ? Comptage manuel ou estimation par planning d'activités.

D. Espaces verts et arrosage

Résumé :

Pas de suivi global des consommations pour les espaces verts, sauf pour quelques équipements (terrains de foot, points de fleurissement, cimetières). Des pratiques vertueuses sont mises en place : goutte-à-goutte, choix d'espèces adaptées, paillage, noues paysagères, tonte différenciée.

Recommandations :

Action 1 : Supprimer les bordures et surfaces imperméables

Pourquoi ? Pour favoriser l'infiltration, limiter la sécheresse et le ruissellement.

Comment ? Modifier les bordures en béton, retirer les surfaces imperméables inutiles.

Action 2 : Travailler le relief du sol

Pourquoi ? Pour retenir mieux l'eau et réduire les risques d'inondation.

Comment ? Intégrer des micro-reliefs dans les aménagements paysagers (noue).

Action 3 : Supprimer les jardinières

Pourquoi ? Pour gagner du temps de travail et faire des économies d'eau, car elles demandent de l'entretien et sont très gourmandes en eau et peu adaptées en période de sécheresse.

Comment ? Remplacement par des plantations en pleine terre.

Action 4 : Utiliser uniquement des espèces locales et sobres en eau

Pourquoi ? Pour limiter l'arrosage, favoriser la résilience des plantes et réduire les besoins en entretien, c'est aussi un gain de temps et d'argent.

Comment ? Liste végétale adaptée à établir avec des partenaires (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, CEREMA).

Action 5 : Réduire la fréquence de tonte

Pourquoi ? Conserver l'humidité du sol et gagner du temps de travail.

Comment ? Plan de tonte différenciée, espèces de gazon rustique.

Action 6 : Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage

Pourquoi ? Réduire la consommation d'eau potable.

Comment ? Cuves enterrées ou aériennes pour les terrains de foot, cimetières.

E. Réutilisation des eaux non conventionnelles

Résumé :

La commune n'utilise actuellement aucune eau non conventionnelle.

Recommandation :

Action 1 : Installer des cuves de récupération d'eau de pluie

Pourquoi ? Pour diversifier les sources d'eau et limiter le recours à l'eau potable.

Comment ? Installation sur les toitures de bâtiments publics (écoles, gymnases, cimetière, vestiaires sportifs, etc.), pour différentes utilisations : arrosage, toilettes...

Action 2 : Tester la réutilisation d'eaux grises à petite échelle

Pourquoi ? Valoriser une ressource inutilement perdue.

Comment ? Projet pilote : récupération d'eaux de lavage des mains ou du sol pour alimenter les toilettes ou l'arrosage intérieur.

Attention aux réglementations

Information complémentaire et sources :

Un accompagnement dans le diagnostic des consommations et la mise en place d'un plan d'action économie d'eau par Eau et Rivière : programme Commune engagé pour l'eau.

[Communes engagées pour l'eau | Eau et Rivières de Bretagne](#)

Ressources complémentaires :

- [SOBRIÉTÉ HYDRIQUE : 7 axes d'adaptation- Spécial COLLECTIVITÉS - Plateforme des bonnes pratiques pour l'eau du grand Sud-Ouest](#)
- [Guide des économies d'eau - Bâtiments et espaces publics - web.pdf](#)
- [2024 GUIDE Mener-une-demarche-deconomies-deau- ALEC07.pdf](#)
- [FICHES-EcoDEauParticuliers-VF web.pdf](#)
- [PLAQUETTE ECODO.pdf](#)
- [Plaquette-EcodeauMayenne_vf.pdf](#)
- [Plaquette-Ecodeau-batiments-et-espaces-publics_2023_vf-imprimeur.pdf](#)